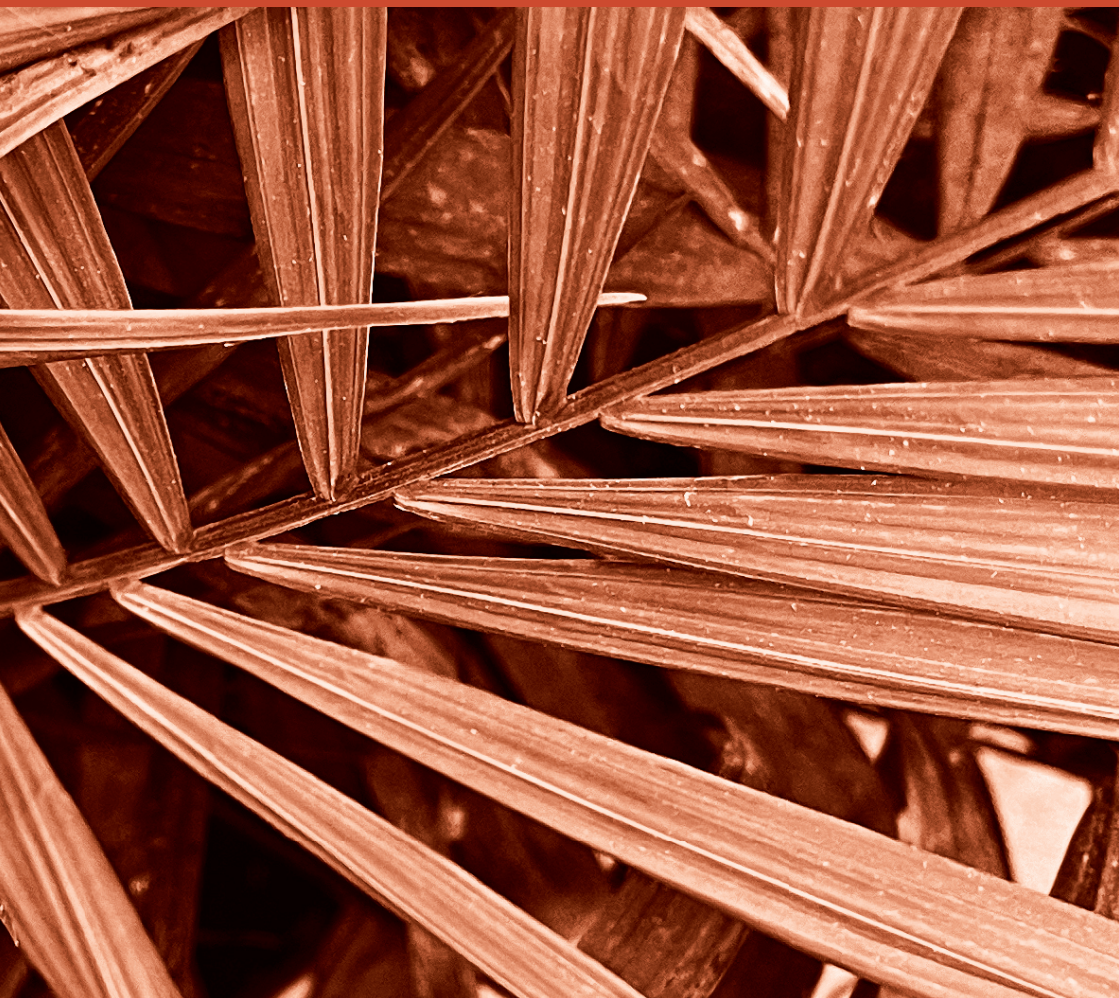


# Rapport d'activité

## 2023





## Anticiper, s'adapter, préserver

Depuis 2022, notre programme stratégique fixe notre ligne directrice : accompagner et conseiller au mieux tous nos publics dans une obligation de préservation des ressources (environnementales, patrimoniales, humaines, etc.) et de coopération entre tous les acteurs de l'aménagement. À ce titre, nous avons mis en place un certain nombre d'actions pour engager notre association et nos partenaires dans une perspective de sobriété et de solidarité.

Les tensions géopolitiques apparues en 2022 et 2023, les conséquences du changement climatique provoquant des intempéries de plus en plus fortes, faisant de l'exceptionnel la norme, imposent un changement de paradigme. Elles mettent en lumière les défis que les territoires et les citoyens doivent relever dans un avenir non plus lointain mais proche.

Convaincu que l'exemplarité des collectivités locales dans la promotion et la préservation du cadre de vie est primordiale, le CAUE prône, depuis de nombreuses années déjà, un aménagement territorial transversal, avec une vision complète embrassant espace bâti comme non bâti et une pensée pour l'économie de moyens et des ressources.

Les actions du CAUE en ce sens portent leurs fruits. Cette année est marquée par une forte hausse des accompagnements paysagers et environnementaux (+ 46,5 %) auprès des collectivités.

Le cycle de formation sur l'urbanisme et les risques naturels a attiré 260 participants girondins dont 30 % d'élus.

Notre association, engagée depuis sa création auprès des particuliers, a amplifié ses actions d'information, de sensibilisation et de conseil. 114 actions de sensibilisation ont ainsi été menées (+ 28 %) pour 3 701 participants sur l'année. Malgré une conjoncture défavorable en matière de construction (- 27 % du nombre total de logements créés<sup>1</sup>), 3 240 conseils aux particuliers ont été dispensés cette année (- 10 %).

Le CAUE, partenaire identifié, a su en 2023, tirer son épingle du jeu et résister à la conjoncture actuelle. En 2024, il faut pérenniser les actions lancées et engager de nouvelles initiatives pour adapter sans cesse notre pratique aux enjeux actuels. Il est également important de consolider les liens avec tous nos publics et acteurs du territoire. Pour ce faire, je sais pouvoir compter sur l'engagement et la volonté des collaborateurs du CAUE, présents sur tout le territoire, toute l'année, auprès des Girondines et des Girondins, comme vous le lirez dans ce rapport d'activité.



Alain Charrier,  
Président du CAUE

<sup>1</sup> Source : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires / Service des données et études statistiques, SDES / base de données Sitadel / Demandes d'autorisation d'urbanisme en date réelle d'autorisation (PC) ou de non-opposition (DP) initiale



# Sommaire

Édito	p.3
Activité 2023 en chiffres	p.6

## ■ Association

Gouvernance	p.8
Financement	p.10
Réseau	p.12
Partenaires	p.14
Adhérents	p.16

## ■ Collectivités & professionnels

Conseiller	p.22
Former	p.30

## ■ Particuliers

Conseiller	p.40
Sensibiliser	p.44

## ■ Scolaires & enseignants

Former	p.50
Sensibiliser	p.51

## ■ Communication/information

p.52

<b>Mais aussi</b>	p.54
-------------------	------

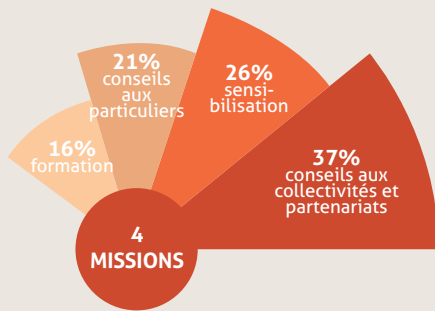
<b>Lexique</b>	p.55
----------------	------

# L'activité 2023 en chiffres



## 4 642 jours de travail (activité totale de la structure)

### Répartition de l'activité par grandes missions



- 1 140 jours pour le conseil aux collectivités et partenariats (-26 %)
- 822 jours pour la sensibilisation (+19 %)
- 658 jours pour le conseil aux particuliers (-8 %)
- 508 jours pour la formation (+1 %)

291 dossiers traités dans l'année\* (+3,5 %)

228 nouvelles sollicitations (- %)

\*Les dossiers traités par les conseillers CAUE courent parfois sur plusieurs mois voire années.



CONSEIL  
COLLECTIVITÉS

3 240 conseils  
(-10 %)



CONSEIL  
PARTICULIERS

346 participants  
(+25 %)



FORMATION

3 701 participants  
(+83 %)



SENSIBILISATION



## L'équipe

**26 salariés** composent le CAUE. Anne-Laure Vuitton a rejoint l'équipe en qualité de secrétaire en remplacement de Nathalie Podechard.

**1 départ à la retraite** : Christine Perier-Brunet (assistante de direction)

**7 stagiaires** accueillis en 2023 par l'équipe du CAUE. 3 collégiens, 3 étudiants en master à l'école d'architecture et de paysage (Bordeaux et Lille) et une étudiante en droit.

# Le CAUE, missions et vocation

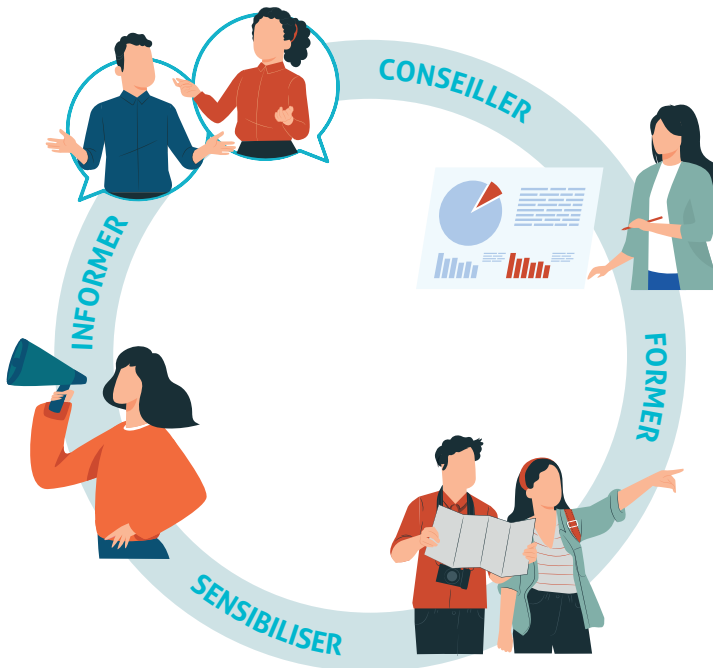
.....

Institués par la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture, les Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) ont pour objet la promotion sur le plan local de la qualité de l'architecture et de son environnement. La loi du 13 décembre 2000, dite loi SRU (Solidarité au Renouvellement Urbain) est venue renforcer ce rôle. Puis, en 2015, la loi sur la transition énergétique inscrit les CAUE dans le Code de l'environnement et dans celui de l'énergie.

Organisme d'interface entre élus, techniciens, particuliers et professionnels, association de droit privé, indépendante de toute administration, le CAUE est **chargé d'une mission de service public**.

Le CAUE de la Gironde est à la disposition des collectivités locales et des institutions qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'aménagement, de construction, de paysage ou d'environnement. Il propose aux personnes qui désirent construire ou rénover des informations et des conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, rural ou urbain.

Le CAUE développe ses missions de service public à travers **le CONSEIL, la SENSIBILISATION, la FORMATION et l'INFORMATION**.





# La gouvernance

.....

Deux instances organisent le CAUE : l'Assemblée Générale (AG), composée de l'ensemble des adhérents et le Conseil d'Administration (CA), élu par l'AG, qui définit les objectifs et programme d'action. Le CA rassemble des représentants des collectivités, de l'État, des personnes qualifiées, des professionnels et 1 représentant du personnel.

**Le Conseil d'Administration (CA) au 31 décembre 2023** comporte 23 membres.  
Alain Charrier, conseiller départemental (Mérignac I) est le président du CAUE de la Gironde.

**/ 6 membres du conseil départemental :** Alain CHARRIER, président (Mérignac I), Martine COUTURIER (Lormont), Laurence DESSERTINE (Bordeaux 2), Valérie GUINAUDIE (Estuaire), Vincent MAURIN (Bordeaux 4), Aline MOUQUET (Bordeaux 4)

**/ 3 représentants de l'État :** Renaud LAHEURTE, directeur DDTM 33, Vincent CASSAGNAUD, chef UDAP 33, Marie-Christine HÉBRARD, DSDEN

**/ 6 représentants des professions concernées :** Camille ZVENIGORODSKY, directrice Ensap, Pierre LASCABETTES Ordre des Architectes, Béatrice BAUD-GOUS représentante Chambre des métiers et de l'artisanat, Vincent DUBÈS, représentant Ordre des Géomètres Experts, Thierry LAGRANGE, directeur Adil 33, Simon DU MOULIN DE LABARTHÈTE, directeur A'urba

**/ 6 personnes élues par l'Assemblée Générale :** Laurent DEBORD, secrétaire général FFB 33, Lionel FAYE, président CDC Portes-de-l'Entre-deux-Mers, Jean-Luc LAMAISON, maire de Nerigean, Josiane ZAMBON, maire de Saint-Louis-de-Montferrand, Jean-Guy PERRIÈRE, particulier, Nathalie ZEFEL, conseillère municipale Langoiran\*

**/ 1 représentant du personnel :** Martine COMBEAU

Personnes associées sans droit de vote : Guillaume SALOMEZ, commissaire aux comptes, Antoine LÉON, agent comptable, Élodie VOUILLON, directrice CAUE

\*décédée en cours de mandat en 2023

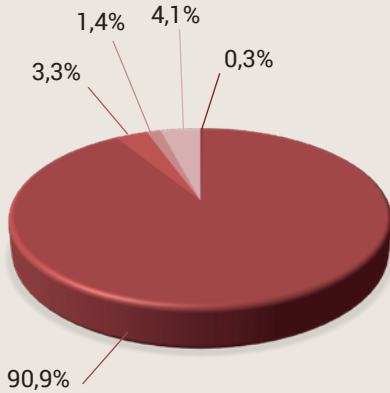


# Le financement

.....

## Produits 2023

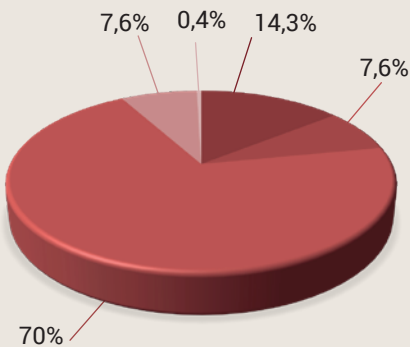
2 090 449 €



- Vente de livres et jeux, prestations annexes 5 309 €
- TA CAUE 1 900 000 €
- Cotisations adhérents 69 460 €
- Produits financiers 30 229 €
- Autres produits 85 450 €

## Charges 2023

2 501 574 €

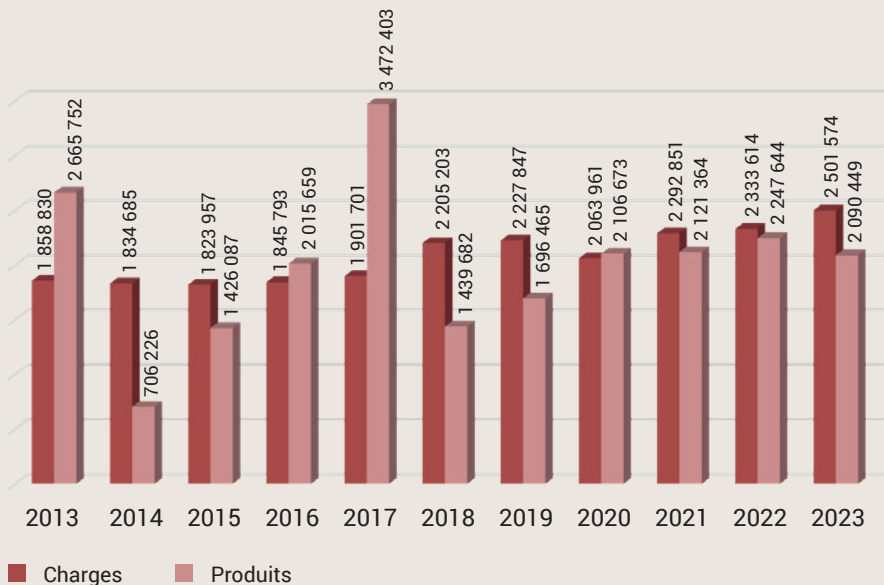


- Achats et charges externes 356 840 €
- Impôts et taxes 191 225 €
- Charges de personnel 1 751 883 €
- Amortissements et provisions 190 628 €
- Autres charges 10 999 €

## Résultat de l'exercice 2023

- 411 125 €

## Variation charges / produits depuis 10 ans



Depuis 2012 et la réforme de la Taxe d'Aménagement (TA), le produit de la part départementale de la TA est divisé en deux affectations : l'une pour les CAUE et l'autre pour les Espaces Sensibles Naturels (ENS). Le taux de répartition de la TA est fixé annuellement par une délibération du Conseil départemental au plus tard lors de l'établissement du budget annuel.

Les ressources du CAUE de la Gironde proviennent donc essentiellement du produit de la TA, prélevée sur les Permis de Construire, témoignant de son lien direct au citoyen. Le reste du financement est assuré par les cotisations des adhérents et des contributions liées à des conventions.

En 2023, le reversement de part de la TA dédiée au CAUE de la Gironde s'élève à 1 900 000 €. Elle correspond au taux négocié de 0,19 % pour le CAUE. En 2022, la TA s'élevait à 2 051 844 €. Les cotisations des adhérents atteignent 69 460 € en 2023 contre 81 210 € en 2022, soit 383 adhérents en 2023 contre 449 en 2022. Le passage à la dématérialisation de l'appel à adhésion en 2023 explique en partie la baisse de -14 % par rapport aux années précédentes.

**Le montant total des produits s'élève donc à 2 090 449 € en 2023 contre 2 247 644 € en 2022. Soit une diminution de près de 7 %.**

Les charges, quant à elles, sont de 2 501 574 € en 2023 contre 2 333 614 € en 2022. Cette augmentation représente 7 % d'une année à l'autre.

# Le Réseau CAUE



Dès la promulgation de la loi Architecture de 1977, actant de leur création, les CAUE ont constitué des réseaux. En 1980, la Fédération Nationale des CAUE (FNCAUE) est créée, puis localement des Unions régionales (Urcaue) voient le jour. Le CAUE de la Gironde est adhérent à la FNCAUE et à l'Urcaue Nouvelle-Aquitaine. Il contribue à la dynamique des CAUE, dans une logique de mutualisation des compétences et des outils. Il est un partenaire actif de la Fédération Nationale en étant présent aux Comités Techniques Permanents (CTP) à Paris où sont proposés et débattus les actions communes à l'ensemble des CAUE.

**Alain Charrier, président du CAUE de la Gironde, occupe également ce siège au sein de l'Urcaue Nouvelle-Aquitaine. Il siège également au Conseil d'Administration de la FNCAUE où il occupe le poste de secrétaire général.**

## | L'ANNÉE DU RÉSEAU « PARTAGER POUR MIEUX INNOVER »

Après 10 ans d'absence, les Universités d'été des CAUE ont de nouveau eu lieu, du 5 au 7 juillet dernier à Strasbourg, regroupant plus de 220 participants (58 CAUE représentés).

Les UE 2023 ont été organisées dès janvier avec le concours d'une quinzaine de CAUE pour appuyer le CAUE Alsace dans l'organisation, sur la base de réunions hebdomadaires pour les 15 groupes de travail constitués. Le CAUE de la Gironde a activement participé à la réussite de ces journées, par la création graphique de l'événement et la communication liée.

« Partager pour mieux innover », la thématique de ces UE 2023 a permis, grâce à de nombreuses conférences, tables rondes et retours d'expériences d'enrichir les savoir-faire et les connaissances. La prise de parole de nombreux experts extérieurs, techniciens, chercheurs, politiques a éclairé le propos.

5 collaborateurs s'y sont rendus accompagnés d'Alain Charrier, président du CAUE Gironde et membre du CA de la FNCAUE et Élodie Vouillon, directrice de la structure girondine. Ils ont animé 8 ateliers.





## URCAUE EN CHIFFRES (UNION RÉGIONALE DES CAUE)

- 2** : salariées permanentes
- 12** : départements
- 16** : métiers différents
- 144** : salariés CAUE
- 1993** : date de création de l'Urcaue
- 2020** : Alain Charrier est élu président de l'Urcaue

## LA FNCAUE EN CHIFFRES (FÉDÉRATION NATIONALE DES CAUE)

- 9** : salariés permanents
- 11** : Unions régionales sur tout le territoire national
- 27** : membres au CA dont 21 présidents de CAUE
- 93** : CAUE membres de la FNCAUE
- 1200** : collaborateurs en France et Outre-Mer
- 1980** : année de création de la FNCAUE
- 2015** : Joël Baud-Grasset est élu président de la FNCAUE, réélu en 2021

# Partenaires 2023



Le CAUE initie régulièrement des partenariats avec différents acteurs du territoire avec qui il collabore de façon ponctuelle ou à plus long terme. Ces partenariats complètent notre rôle sur le territoire, en fédérant des synergies pour optimiser les conseils.



## Partenariats institutionnels

Le CAUE est en relation étroite et sous convention partenariale de 3 ans (portant sur 29 thématiques) avec le **Département de la Gironde**, mais aussi les services de l'**État** (ANCT/CLCT, Dreal, Drac, DDTM, etc.). Il est également partenaire au long cours de l'**Académie de Bordeaux** et du **Rectorat**. Il est également **membre du Club Unesco de Bordeaux**.

---

## Le CAUE est administrateur



---

## Le CAUE est adhérent à

Adil, Alec, AMG, Gironde Tourisme, M'A, MAJ, Plante&Cité, UNPI 33, FNCAUE, URCAUE, Observatoire CAUE

## Partenaires adhérents

L'échange et la collaboration avec les adhérents du CAUE sont réguliers et prennent diverses formes, intervention, participation à des événements ou formation.

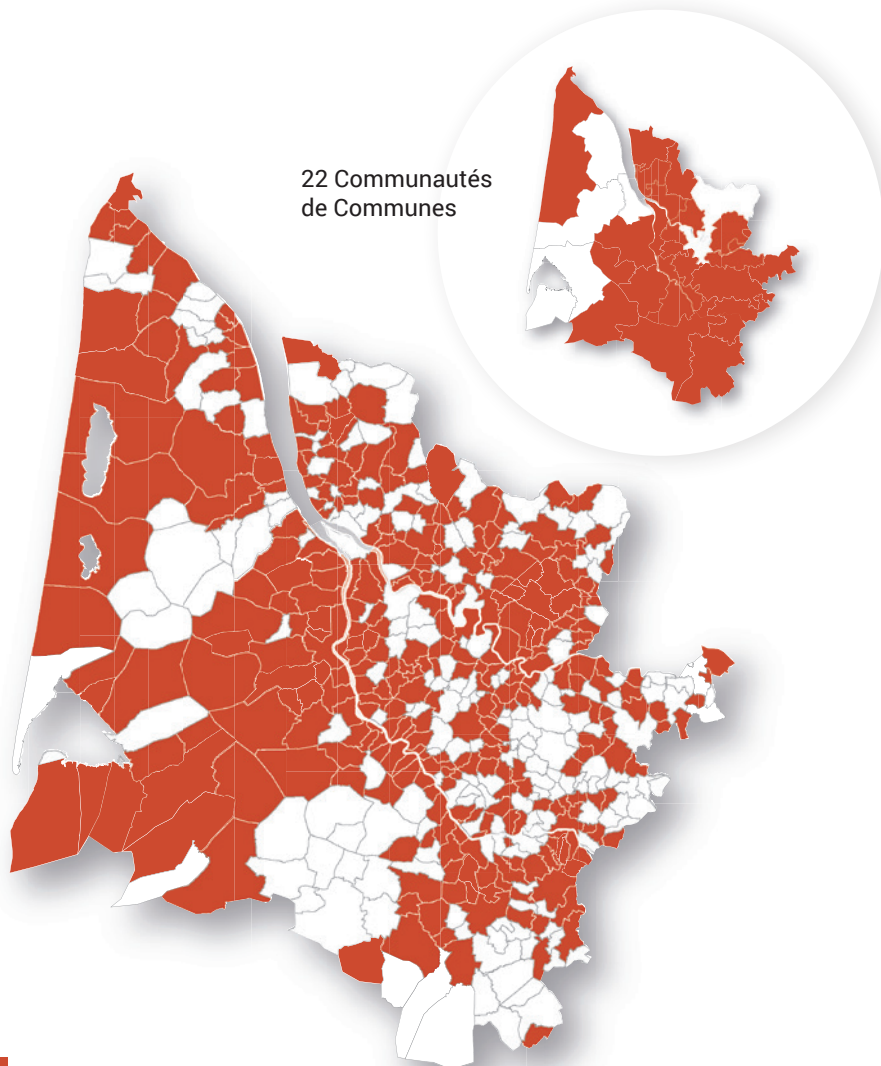


\* Partenariats actifs en 2023.

# 383 adhérents en 2023



330 communes, 22 CdC, 5 syndicats et 1 pôle territorial, 18 partenaires et 7 particuliers, merci à nos adhérents !



Le passage à la dématérialisation de l'appel à cotisation entraîne une baisse des adhésions en 2023.



# Adhérer au CAUE, c'est :

.....



**4** missions assignées par la loi : conseiller, former, informer, sensibiliser

**4 publics** élus et agents des collectivités locales, particuliers, enseignants, scolaires

**3 000** conseils aux particuliers/an (en moyenne)

**250** conseils aux collectivités/an (en moyenne)

**61** points de permanences sur tout le territoire

## Montants forfaitaires des cotisations annuelles :

/ Vous êtes un particulier : 20 €

/ Vous êtes une association : 80 €

/ Communes

- de moins de 499 habitants : 50 €

- de 500 à 999 habitants : 100 €

- de 1 000 à 4 999 habitants : 200 €

- de 5 000 à 9 999 habitants : 300 €

- de 10 000 à 19 999 habitants : 400 €

- pour + de 20 000 habitants : 500 €

/ EPCI - Établissement Public de Coopération Intercommunale : 500 €



---

## COLLECTIVITÉS TERRITORIALES & PROFESSIONNELS

**Du simple conseil à une réflexion plus approfondie, le CAUE accompagne les collectivités locales sur tous types de projets de territoire.**

**Organisme de formation, il intervient aussi à toutes les échelles et sur tous les sujets inhérents à la qualité du cadre de vie.**

**Conseiller** quel que soit le projet envisagé, nos conseillers, architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieurs écologue et juriste accompagnent et conseillent les collectivités dans un souci de préservation des ressources du territoire et d'esprit de coopération (axes de son programme stratégique). Signe des temps, l'année 2023 est marquée par une forte hausse des conseils paysagers et environnementaux, avec 106 dossiers (soit 46,5 %) sur 228 des demandes d'accompagnements. Une tendance qui apparaissait déjà en 2022 et qui se confirme.

**Former** organisme de formation reconnu, le CAUE a organisé 15 sessions de formation cette année, seul ou en partenariat et régulièrement appuyé par des experts pour approfondir les connaissances, anticiper les changements à venir, comprendre les mutations des territoires et rendre plus vertueuses les pratiques d'aménagement. 346 stagiaires, dont 25 % d'élus ont assisté à ces formations.

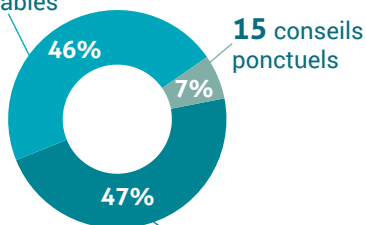
**291**

**dossiers traités dans l'année\***

### NATURE DES SOLLICITATIONS

228 nouvelles sollicitations

**106** études préalables



**107** accompagnements à la maîtrise d'ouvrage

### 4 NIVEAUX DE CONSEIL

**171**

conseils approfondis > 2 jours (niveau 2)

**42**

conseils simples 2 jours max (niveau 1)

**13**

participations régulières (comité de pilotage, commissions, etc.) (niveau 3)

**2**

partenariat et convention > 20 jours (niveau 4)

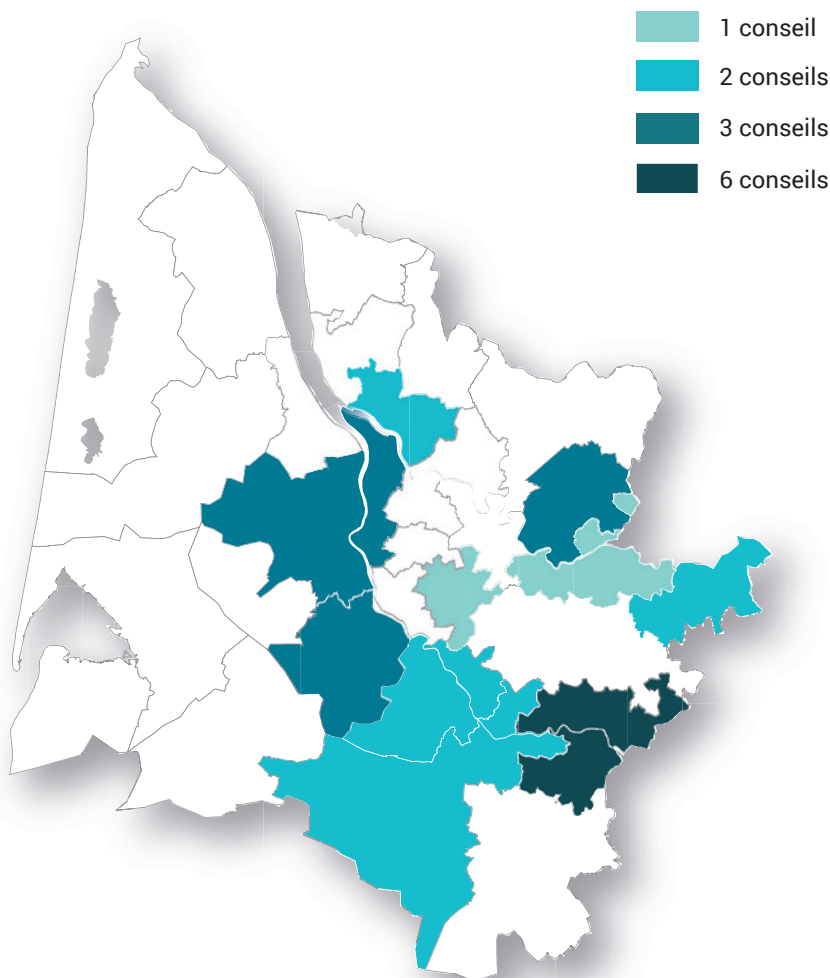
\*Les dossiers traités par les conseillers CAUE courent parfois sur plusieurs mois voire années.

# 228 nouvelles sollicitations en 2023 !

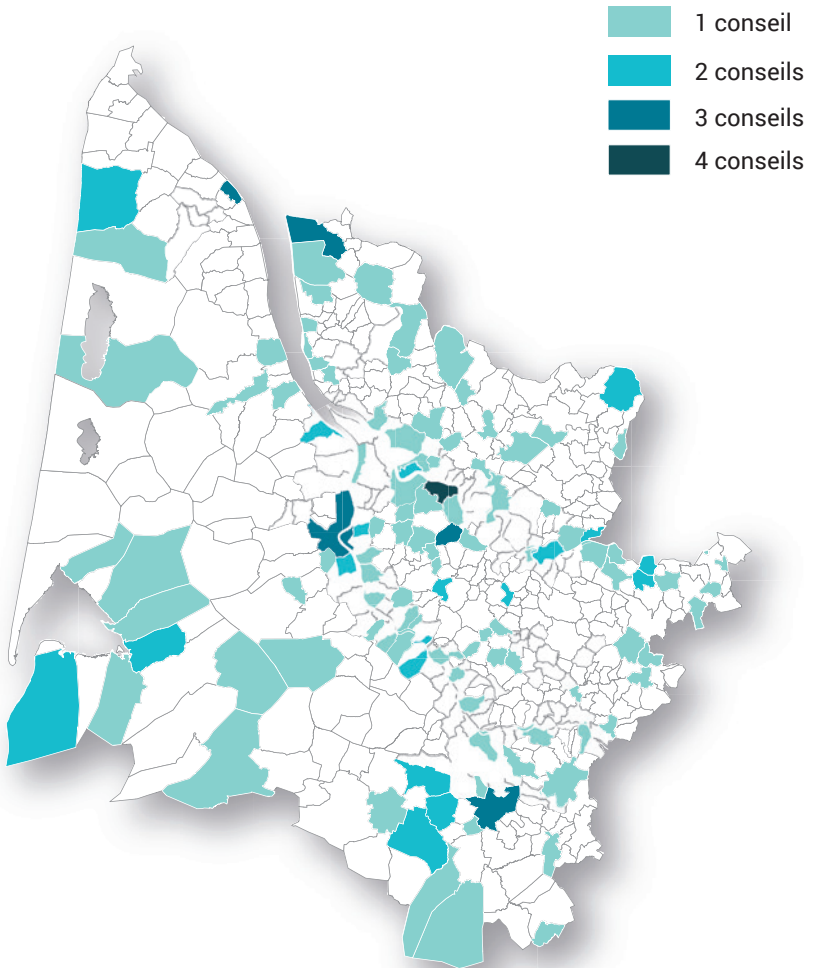


Le CAUE a mené 23 interventions auprès des EPCI et 150 auprès des communes.

## Carte des sollicitations des EPCI



## Carte des sollicitations des communes





## CONSEILLER



### Architecture

## Restructuration de la salle des fêtes et de l'école



Situé dans l'Entre-Deux-Mers, Gornac (450 hab.) est entourée de vignes. Son bourg possède quelques commerces et équipements qui en font une commune vivante et dynamique. La municipalité a identifié deux problématiques pour lesquelles elle sollicite un conseil CAUE. La salle des fêtes n'est pas fonctionnelle et l'école élémentaire possède des espaces libres non utilisés.

L'accompagnement du CAUE met systématiquement les problématiques locales en perspective, identifie les enjeux, interroge la municipalité sur les usages et enfin prend en compte la qualité architecturale, paysagère et urbaine des projets.

Le conseil débute par une rencontre préalable avec la municipalité. Une visite des locaux est ensuite effectuée pour permettre un diagnostic précis. Ces deux étapes sont essentielles pour dispenser des orientations répondant aux attentes de la commune. Le rapport final, le plus souvent présenté

au conseil municipal, compile un état des lieux de l'existant, le repérage des dysfonctionnement et des axes de travaux à envisager. Il vaut fiche programmatique du marché public de maîtrise d'œuvre si la commune en décide l'organisation, en prolongement de cette étude préalable.

Il est d'usage que la commune se positionne par rapport aux propositions d'aménagement faites par le CAUE afin de voir si elles sont à même de répondre à ses attentes et aux moyens financiers qu'elle souhaite allouer.

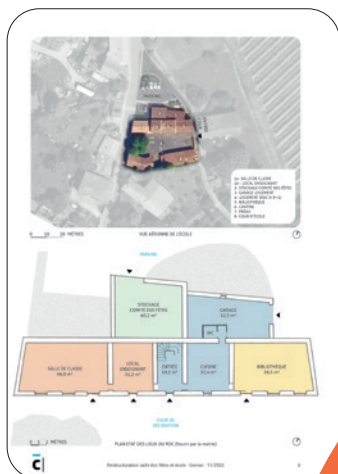
**La salle des fêtes**, dispose d'une grande salle (avec un beau volume sous charpente), d'une scène surélevée, d'une cuisine et de petits locaux de stockage. Mais, sa toiture présente des infiltrations importantes et son isolation, très ancienne, doit être reprise. Enfin, l'organisation des espaces intérieurs n'est pas optimale, notamment la liaison cuisine/salle.

Au vu des travaux de rénovation sur l'existant, indispensables mais coûteux, le CAUE propose ici deux solutions : une première « à l'économie », axée sur une modification



de l'organisation des espaces intérieurs. Une seconde, plus ambitieuse, avec un réaménagement global, agrandissement et création d'espaces.

**L'école** se compose de deux unités, dont un bâtiment principal, édifice traditionnel du XIX<sup>e</sup> siècle, construit en pierre, qui accueille la salle de classe mais aussi une habitation en R+1 avec trois chambres, impropre à la location. La municipalité, contactée par deux assistantes maternelles, envisage de réhabiliter le rez-de-chaussée de l'appartement pour la création d'une MAM. Une solution jugée cohérente par le CAUE. Les autres travaux pouvant être étalonnés plus tard.



## La suite

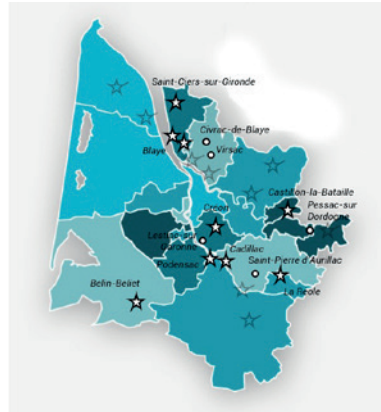
Les projets envisagés par Gornac feront l'objet d'autorisations d'urbanisme (PC et DP), aussi le CAUE reste à l'écoute de la mairie pour l'assister, au fil des étapes notamment dans l'organisation des consultations de maîtrise d'œuvre.

# Urbanisme



## PETITES VILLES DE DEMAIN (PVD)

Depuis toujours acteur engagé dans la recherche de nouveaux modes d'action et de stratégies globales de sobriété foncière pour les espaces ruraux et périurbains, le CAUE s'est particulièrement impliqué dans la volonté de « faire mieux avec moins », dans le cadre, du dispositif Petites Villes de Demain.



## ANIMATION DU RÉSEAU DES CHEFS DE PROJET PVD

L'implication du CAUE dans le dispositif PVD s'est poursuivie en 2023 apportant son soutien à la mission portée par l'A'urba (agence d'urbanisme) et la DDTM. La collaboration du CAUE s'est notamment traduite par une participation à la définition du programme d'animation annuel du réseau des chefs de projets PVD.

Quatre ateliers de visites thématiques de centralités girondines Petites Villes de Demain ont ainsi été organisés pour partager des retours d'expériences de politiques d'actions foncières et de revitalisation de centre-bourgs.

Les conseillers se sont déplacés à la Réole pour un atelier sur des opérations à vocation de programmes d'habitat, à Castillon-la-Bataille, sur

l'ambition de renaturation des espaces publics, à Créon pour un focus sur l'impact du renforcement des équipements publics mais aussi lors d'une visite d'espaces publics renaturés à Marmande (Lot-et-Garonne). Enfin, un bilan de nos actions a été dressé lors du séminaire de restitution annuel du programme PVD.

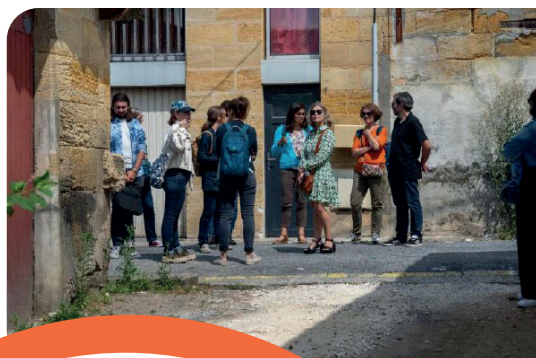




## **SOBRIÉTÉ FONCIÈRE : UNE STRATÉGIE GLOBALE !**

L'implication du CAUE a généré, dans le périmètre de ces démarches PVD, une vingtaine de demandes d'appuis orientées sur la recherche de « sobriété foncière »<sup>1</sup>. Les conseillers du CAUE ont été mobilisés pour **accompagner la déclinaison des projets des opérations de revitalisation des territoires** portant notamment sur des politiques paysagères, des stratégies de restructuration urbaine, de mobilisation de foncier non bâti, sur des études préalables à renouvellement urbain, de réversibilité d'usage, de rénovation de pôles éducatifs ou de bâtis vacants, sur la réduction de l'artificialisation des sols par renaturation de cours d'écoles ou d'espaces publics.

<sup>1</sup> PVD CONVERGENCE GARONNE (Cadillac, Lestiac-sur-Garonne, Podensac), PVD BLAYE (Blaye), PVD SAINT ANDRE CUBZAC (Civrac-de-Blaye, Virsac), PVD SAINT CIERS SUR GIRONDE (Saint-Ciers-sur-Gironde), PVD CASTILLON (Castillon-la-Bataille, Pessac-sur-Dordogne), PVD REOLAIS EN SUD GIRONDE (CDC Réolais en Sud Gironde, Saint-Pierre-d'Aurillac, La Réole), PVD BELIN BELIET (Belin-Beliêt), PVD CREON (Créon)



### **La suite**

L'accompagnement CAUE sur le dispositif PVD se poursuit en 2024 pour l'aide à la concrétisation des projets de territoire, notamment sur le champ de la rénovation énergétique et de la construction d'indicateurs de suivi des actions.

À noter que le CAUE soutiendra également la conduite des projets des communes rurales girondines engagées dans le programme Villages d'Avenir, en appui de la DDTM.



## Paysage

### Réflexion préalable à l'implantation de nouveaux équipements



Saint-Pierre-  
d'Aurillac

La commune de Saint-Pierre-d'Aurillac (1500 hab.) possède de nombreux équipements publics au service des habitants. La mairie désire poursuivre son développement avec la création d'une salle polyvalente et une maison de santé. Dans cette optique, elle souhaite repenser l'aménagement de ses espaces publics. Elle fait appel au CAUE pour bénéficier d'une réflexion d'ensemble sur le programme.

En visitant les lieux d'implantations retenus pour les deux bâtiments, les conseillers CAUE (paysagiste et architecte) posent les enjeux du projet porté par la municipalité. Ils sont nombreux et tous en interactions, à l'image de « l'effet papillon » : l'enjeu de désimperméabiliser oblige à optimiser les emprises bâties au sol, à repenser les usages, les espaces dédiés au stationnement, la qualité attendue du contexte urbain et du cadre paysager.

**Le projet s'inscrit dans un contexte urbain déjà aménagé, avec des cheminements existants sur lesquels peut venir s'appuyer l'aménagement imaginé pour garantir une continuité paysagère et urbaine et assurer une unité au centre-bourg.**

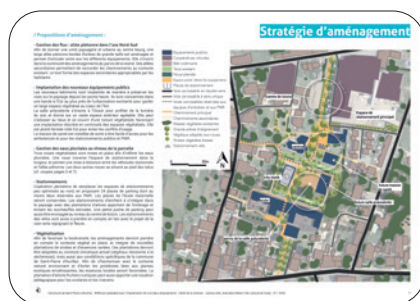
La création d'une large allée piétonne bordée d'arbres, permettant d'articuler entre eux les différents équipements, constitue le point de départ du conseil. L'implantation des nouveaux bâtiments est alors pensée pour préserver les

vues sur le paysage depuis les points hauts de la commune, concentrés au plus près de l'urbanisation existante pour garder un large espace végétalisé au cœur de l'îlot.

La gestion des eaux pluviales consiste à créer 3 noues végétalisées, dont une traversant l'espace de stationnement dans la longueur engendrant une distance entre les véhicules et les piétons.



Le stationnement (voiture et vélo) est de fait repensé, cherchant à s'intégrer dans le paysage avec des plantations d'arbres apportant de l'ombre. Enfin, pour favoriser la biodiversité, les aménagements prendront en compte le contexte végétal en place et intégreront de nouvelles plantations de strates et d'essences variées. Ces plantations seront adaptées au contexte climatique actuel, mais aussi aux conditions spécifiques de la commune de Saint-Pierre-d'Aurillac. Un projet ne peut pas être mené indépendamment de l'existant et doit s'intégrer à son environnement architectural, urbain et paysager, c'est en ayant une vision transversale et élargie que les conseils CAUE s'avèrent précieux.



## La suite

Les conseillers du CAUE restent disponibles pour échanger avec la municipalité et les programmistes recrutés pour le projet de salle polyvalente et de maison de santé et pour apporter sa contribution lors de la sélection des équipes de maîtrise d'œuvre.

# Environnement

## Renaturation et reboisement de terrains communaux



Virsac et Mirambault sont deux communes rurales girondines engagées dans des projets environnementaux concernant notamment des reboisements de terrain. Des projets d'envergure au vu de la taille des parcelles concernées et exemplaires. L'accompagnement et le conseil du CAUE se sont traduits, dans ces deux communes, sous deux formes distinctes, mais avec la même ambition : renforcer la qualité des espaces publics renaturés au bénéfice des habitants et des usagers du territoire.



### **| VIRSAC**

En 2021, Virsac, qui souhaite renaturer des parcelles communales, répond à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) du Département sur le thème « Créer des trames vertes arborées en milieux urbains centraux ou périphériques ». En 2022, la commune demande conseil au CAUE pour la réalisation d'une étude de faisabilité du projet. Cette réflexion à long terme, intégrant les écosystèmes et les structures arborées de Virsac dans l'optique de rétablir les continuités avec ses territoires limitrophes, est présentée à la commune comme une ébauche de « plan guide » (cf Rapport d'Activité 2022). **En 2023, l'accompagnement du CAUE se poursuit avec l'assistance à la rédaction du cahier des charges pour la désignation d'un bureau d'étude** qui sera in fine chargé du projet. Dans le même temps, la municipalité, via une votation en conseil municipal en mars 2023, acte une demande de dotation du Fonds Vert pour une aide au financement du projet. La désignation au printemps 2023 d'un bureau d'étude marque le passage à l'acte de la commune qui entre en phase opérationnelle.



## MIRIMBAULT

En 2022, la commune de Mirimbault, décide d'un programme de reboisement d'un terrain communal de 8 hectares (partiellement défriché) qu'elle vient d'acquérir. Idéalement située en continuité du bourg, cette parcelle constitue une réserve foncière de 5 000 m<sup>2</sup> à bâtir en 3 lots. Pour aménager cet espace, la municipalité lance une consultation pour recruter un bureau d'étude et se tourne vers le CAUE pour la rédaction du cahier des charges. C'est aussi ça l'accompagnement du CAUE. Répondre rapidement à une sollicitation communale quand cette dernière est sur une dynamique de projet et « veut aller » vite. Le conseiller rédige alors un dossier d'aide à la rédaction des pièces techniques du marché public, explicitant d'une part le contexte et attendus du projet et d'autre part les ambitions paysagères et écologiques à prioriser dans la perspective du recrutement d'un bureau d'étude. **L'accompagnement CAUE se poursuivra en 2024 en participant aux comités de pilotage et technique du projet.** La commune envisageant un début des plantations pour l'automne 2024.





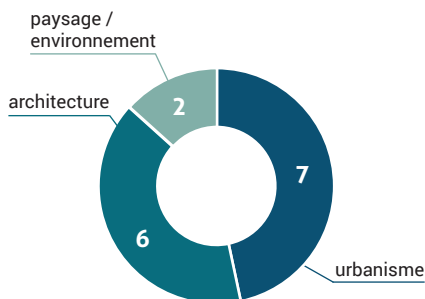
## FORMER



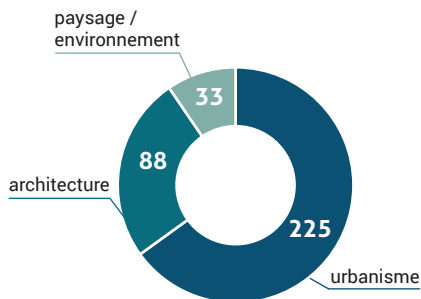
Quel que soit le sujet (architectural, urbanistique, juridique, paysager, normes techniques, etc.) les conseillers du CAUE vous forment tout au long de l'année, sur tout le territoire. Organisme de formation (numéro d'agrément : 72 33 04465 33) le CAUE dispose de l'agrément (CNFEL) de formation des élus et est certifié Datadock depuis 2017, à ce titre, il conçoit des formations pour tous les élus, agents et professionnels du cadre de vie.

À travers cette mission de formation, le CAUE s'inscrit comme un lieu d'échange et de partage des connaissances, d'ouverture et de lien avec les territoires. Ce sont **346 participants** aux formations cette année (+25 %) qui ont suivi l'une ou plusieurs des **15 sessions** (+7 %) de formations organisées sur des thématiques aussi variées que l'urbanisme et les risques naturels, la flore spontanée ou encore la division parcellaire.

### SESSIONS DE FORMATIONS

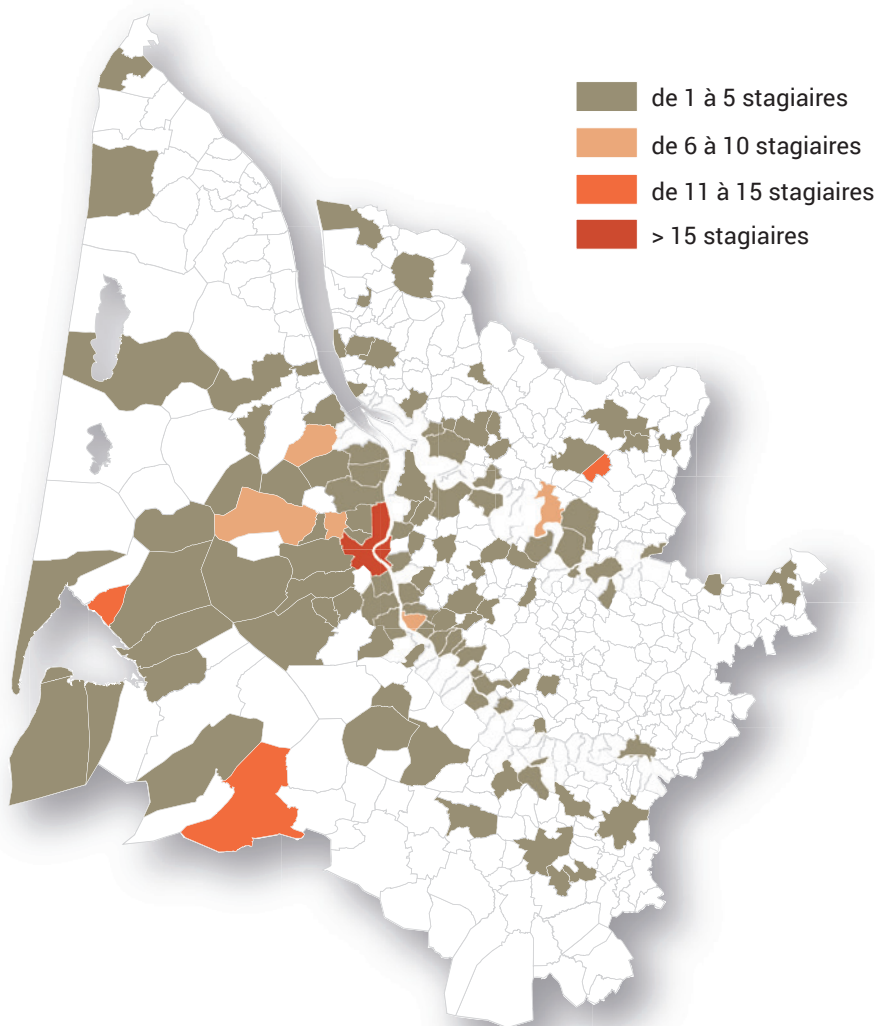


### NOMBRE DE STAGIAIRES PAR DOMAINE



# 346 stagiaires en 2023

.....



# Qu'est-ce que l'architecture ?



Le cycle de formation « Qu'est-ce que l'architecture ? » avait pour objectif de former les élus et agents des collectivités territoriales aux notions d'architecture. Découvrir l'architecture pour mieux la percevoir dans le quotidien, **apprendre à analyser les projets architecturaux d'un territoire**, savoir **réagir par le dialogue** avec les acteurs publics et privés aux situations de projet et **soutenir la qualité architecturale** à l'aide des outils d'urbanisme furent au programme de ces 3 modules.

## PLONGER AU CŒUR DE LA QUESTION

Le premier module a emmené les participants sur la commune de Paillet (1 209 hab.). Avec un cœur de bourg situé dans le périmètre de protection patrimoniale, le village est inséré dans une vallée entre deux coteaux, qui génère des cônes de vues.

7 sites de Paillet ont fait l'objet d'une attention toute particulière. **À l'aide d'une grille de lecture interrogeant les participants sur l'implantation, l'usage, la fonction ou encore l'observation des**

**bâtiments**, les stagiaires ont pu éprouver les différents aspects d'une composition architecturale mais aussi l'impact des constructions sur le paysage.





## S'ACCULTURER À L'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

Le deuxième module faisait la part belle à l'architecture en tant que telle. De quoi parle-t-on ? De l'art et de la manière de concevoir et de construire un édifice ? De l'époque et du style dans lesquels l'édifice est conçu et construit ? Une conférence sur l'histoire de l'architecture, ses différentes époques et différents courants a servi d'introduction à la question du programme. Car chaque bâtiment est issu d'un programme. **Le programme incarne la fonction et prévoit tous les usages du bâtiment.** L'implantation, les matériaux et techniques de construction étaient également abordés.



## LA QUALITÉ ARCHITECTURALE

Le troisième et dernier module du cycle de formation a permis aux participants de **différencier les nombreux acteurs pouvant être mobilisés tout au long d'un projet d'architecture.** Les outils d'urbanisme qui permettent de préserver les qualités d'un lieu et d'encadrer les constructions nouvelles, en corrélation avec les enjeux climatiques, étaient également au programme. Enfin, un atelier de mise en pratique sur 3 cas différents a été proposé pour expérimenter concrètement le lien entre la rédaction des règles d'urbanisme et la qualité architecturale sur les cas d'une maison individuelle, d'un équipement public et de logement collectif.



# Urbanisme & risques naturels



Le changement climatique en cours engendre des conséquences sur les risques naturels en Gironde et cela ne va pas sans incidence sur l'aménagement du territoire et les décisions publiques à prendre. Partant de ce constat, le CAUE et l'Association des Maires de Gironde (AMG) ont coconstruit ce cycle de formation important pour les élus et agents territoriaux girondins, en privilégiant le format visioconférence accompagné en cela par des experts et témoignages venus de tous horizons. Objectifs affichés : connaître les principaux risques naturels et leurs évolutions, identifier les sources d'information et les acteurs clés et/ou personnes ressources et découvrir des modes d'action et de stratégie d'aménagement intégrant le(s) risque(s) naturel(s).

## L'EAU

**Mars 2023** : « Urbanisme & risques naturels liés aux eaux de surface et aux remontées des nappes ». Au-delà des zonages réglementaires, l'aménagement du territoire et l'urbanisation existante ou à venir, doivent tenir compte de l'évolution du risque inondation. La formation a balayé différentes stratégies d'adaptation des territoires, grâce à des retours d'expériences pour comprendre leur mise en application et découvrir les acteurs mobilisables sur le sujet.

**Mai 2023** : « Urbanisme & risques naturels liés aux eaux pluviales ». Inondations, coulées de boue, éboulements, etc. toutes les communes girondines sont concernées par les risques naturels liés aux eaux pluviales. Des apports théoriques et techniques ont permis de mieux comprendre les phénomènes induits par les précipitations exceptionnelles en Gironde et le ruissellement, ainsi que les démarches pour évaluer/faire évaluer la vulnérabilité de son territoire face à ce type de risques.

## LE FEU

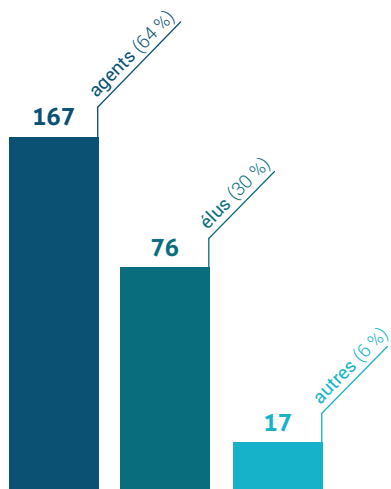
**Novembre 2023** : « Urbanisme & risques naturels liés aux feux de forêts ». Les sécheresses successives et les conditions météorologiques intensifient le risque incendie en secteur boisé, déjà accru par la pression urbaine. Les questions de l'habitat en zone forestière, des lisières, de l'aménagement des territoires boisés ont été passées en revue pour souligner les adaptations nécessaires à mettre en œuvre sur l'existant et pour définir les conditions de l'urbanisation des nouvelles parcelles.



## LA TERRE

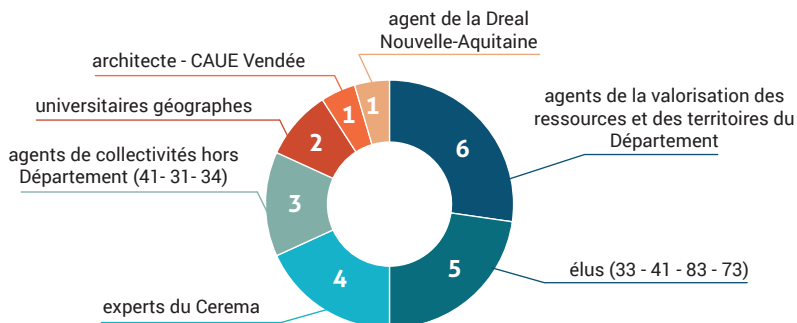
**Décembre 2023** : « Urbanisme & risques naturels liés aux mouvements de terrain ». Au-delà des « porter à connaissances » sur les risques de mouvements de terrain, la formation s'est intéressée aux liens entre phénomènes observés, nature des sols, urbanisation et changement climatique. Il s'agissait d'alerter les élus sur les vulnérabilités de leur territoire en matière de risques liés aux effondrements, éboulements, retrait-gonflement des argiles, afin d'enclencher une réflexion sur les différentes postures à envisager.

## 260 PARTICIPANTS DONT :



Tous ces modules ont fait l'objet d'une captation vidéo, à retrouver sur notre site internet <https://www.cauegironde.com/videos/>

## 22 INTERVENANTS DONT :



## Nos parcelles font des petits... bonne nouvelle ? (septembre)

Un classique dans les formations proposées par le CAUE qui fait toujours recette. La division parcellaire entraîne le développement de formes urbaines plutôt subies que choisies et questionnent les collectivités. Fort de son expertise de plus de 10 ans sur le sujet, la formation a été encore dispensée cette année.

### QUELLE STRATÉGIE pour quels projets d'URBANISME et d'AMÉNAGEMENT ?

Après s'être penchés développés en connaissance des espaces naturels, forestiers ou agricoles, les espaces ruraux et périurbains doivent désormais emprunter de nouvelles trajectoires d'optimisation foncière ...

... vers un modèle de développement qui valoriserait le foncier non bâti et apporterait des réponses :

- / au contexte d'incertitude et de logique comptable des objectifs face aux Us Citoyens et Résidents.
- / aux injonctions temporelles contradictoires, entre réflexion, projet, planification et logique d'opportunité.
- / aux injonctions thématiques contradictoires, entre territoire ou ruralité, consommation ou réservoir du foncier pour les générations futures ?
- / à l'accompagnement des nouvelles aspirations des usagers et des besoins des collectivités en tirant le réflexe du programme traditionnel habitat + développement économique.
- / aux anticipations des effets du changement climatique, avec des opérations plus résilientes, qui produisent des services, du bien-être et de la qualité du cadre de vie ...



Quelle trajectoire désormais ?

## Mobiliser le foncier non bâti dans un centre-bourg (septembre)

Une matinée consacrée en grande partie à des échanges avec notamment une table ronde sur les enjeux et devenir possible du foncier non bâti en centre-bourg, avec la cheffe de projet du SCoT au PETR du Grand Libournais,

un directeur opérationnel de l'EPFNA et un sociologue-urbaniste. Objectifs, découvrir différents moyens de valoriser le foncier non bâti en centre-bourg/ville et identifier les acteurs du territoire à mobiliser.

## La flore spontanée (octobre)

Une journée à Gujan-Mestras, pour appréhender la flore spontanée, appuyée en cela par le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA) et le directeur du service environnement de la municipalité, voilà ce qu'ont proposé les paysagistes du CAUE aux élus et agents girondins. Avec le changement climatique, les milieux urbains ne sont plus favorables à la végétation plantée, seule la flore spontanée arrive à coloniser nos rues. Aujourd'hui, certaines collectivités intègrent cette flore « sauvage » dans leur stratégie de végétalisation. Sa nature plus résistante permet de végétaliser les espaces à moindre coût et effort. Afin d'adopter cette stratégie, la sensibilisation auprès du public restent l'élément clef de la réussite.



## La clôture et ses enjeux (octobre)

Les paysagistes du CAUE ont formé et sensibilisé les élus et agents des différentes communes de la CDC des Portes-de-l'Entre-Deux-Mers, à la question des clôtures pour notamment montrer l'impact de cet élément dans le paysage et les leviers pour favoriser leurs qualités. Clôture occultantes ou partielles, choix des matériaux, rappel des règles, etc. étaient au programme de cette journée ponctuée par une visite de site.



## Comment prioriser la rénovation des bâtiments communaux ? Évaluer, décider, programmer (décembre)

Cette formation permet de présenter une méthode d'évaluation et de priorisation de la rénovation du parc bâti communal et/ou intercommunal : le Schéma Directeur de Rénovation (SDR). Cette dernière s'appuie principalement sur les performances énergétiques par rapport aux usages et aux propriétés constructives du bâti. Suite à cette présentation, le CAUE de la Gironde en partenariat avec l'Alec accompagne les collectivités volontaires pour passer à la phase opérationnelle de la méthode. L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé à l'été 2023 prend le relais avec le Département et l'Alec : 10 communes ont été retenues.



---

## LES PARTICULIERS

Tout au long de l'année, l'équipe du CAUE sillonne les 10 725 km<sup>2</sup> du département pour aller à la rencontre des Girondines et des Girondins que ce soit pour les conseiller, les informer ou les sensibiliser sur l'architecture, l'urbanisme et le paysage.

**Conseiller** quel que soit le projet envisagé, nos conseillers, architectes, paysagistes et juriste, s'attachent à guider tous les porteurs de projets, en amont, dans un soucis de service public et de proximité.

Malgré une conjoncture nationale et départementale compliquée (-30 % de logements créés en Gironde en 2023\*), **3 240 conseils** aux particuliers ont été donnés cette année (-10 %). 59 % des conseils portent sur de la rénovation et/ou de l'extension (pour 53 % en 2022). **Les particuliers représentent près de 60% des bénéficiaires.**

**Informer/Sensibiliser** quel que soit votre niveau de connaissances et votre curiosité, l'équipe vous propose chaque année un programme de découvertes architecturales et/ou paysagères riches.

En 2023, **114 actions** de sensibilisation ont ainsi été menées par l'équipe, dont **14 pour le grand public soit 700 participants**. Visites, conférences, ciné-débat, etc. autant de manifestations ludiques et pédagogiques pour découvrir, comprendre et apprendre à préserver notre cadre de vie.

\*source Insee

## 3 240 CONSEILS POUR RENCONTRER UN



architecte  
2 499



juriste  
452



spécialiste  
énergie  
246



paysagiste  
43

## BÉNÉFICIAIRES DU CONSEIL

1 880

particuliers

972

institutions

295

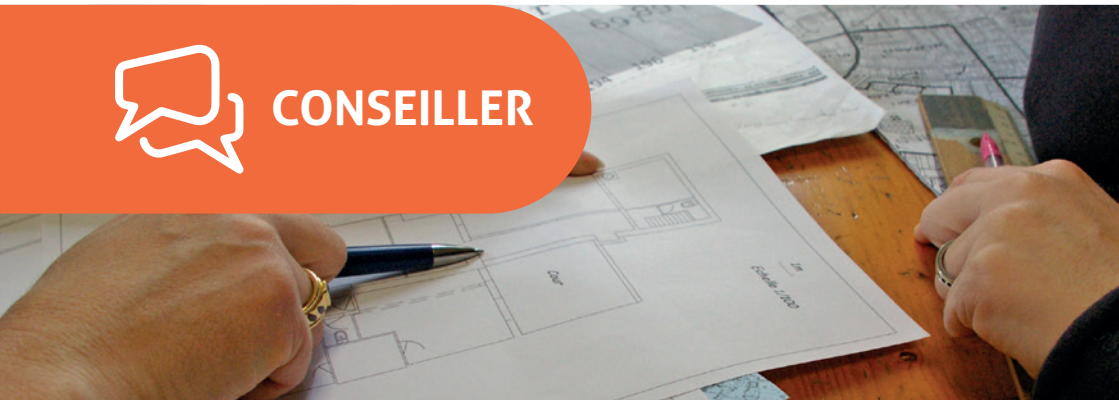
maîtres d'œuvres

93

autres



## CONSEILLER



À travers cette mission de conseil, le CAUE participe pleinement à voir sortir de terre des réalisations architecturales du quotidien de qualité.

Avec **3 240 conseils donnés** cette année (- 10 %), la mission de conseil aux particuliers retrouve son niveau post Covid, qui avait vu les deux années suivant la sortie du confinement, exploser.

Dans le détail, les conseils portant sur des extensions de maisons ou de la rénovation sont stables d'une année à l'autre (+ 1 %). Quant à la construction neuve, si de manière générale, elle a chuté, cela ne se ressent que très légèrement au niveau des permanences. 29 % des conseils donnés en 2023 traitent de ce sujet soit une baisse de 4 % par rapport à 2022. Cela démontre que malgré des conjonctures fluctuantes, l'accompagnement du CAUE auprès des porteurs de projets est une valeur ajoutée importante.

La dématérialisation des conseils ne cesse de croître. Désormais, 47 % des conseils sont par mail ou téléphone pour 53 % en contact direct.

### CONSEILS PAR TYPES DE TRAVAUX\*

1 175

surélévations/extensions

937

constructions neuves

888 rénovations

479 autres (voisinage, constructibilité, réglementation, etc.)

68 aménagements intérieurs

\*Un conseil peut porter sur plusieurs sujets.

### CHIFFRES CLÉS



59%

La proportion des conseils portant sur les rénovations ou les extensions. Une hausse de + 11 % par rapport à 2022. Cela représentait 53 % des conseils prodigués en 2022.



81%

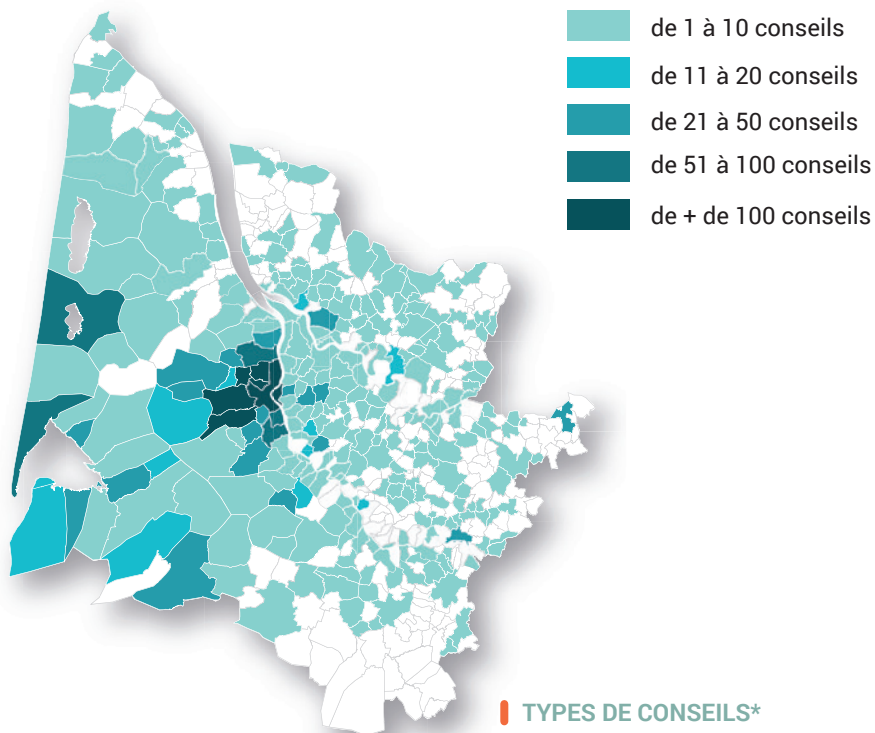
La proportion des conseils concernant l'habitat individuel, annexes comprises (piscine, clôture, etc.).



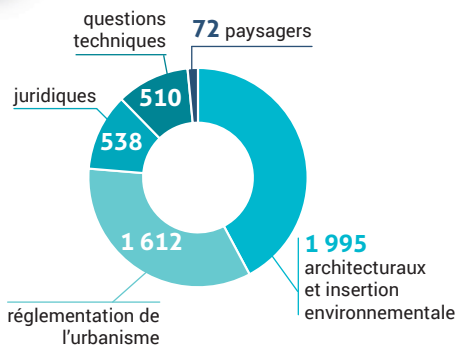
# 3 240 conseils aux particuliers !



Répartition du nombre de conseils aux particuliers par commune.



## TYPES DE CONSEILS\*



\*Un conseil peut porter sur plusieurs sujets.

# Les Castors une aventure de 75 ans !



**Rencontrer un architecte-conseiller en permanence, c'est bien évidemment faire avancer son projet dans le bon sens, mais aussi s'acculturer a minima à ce qu'est l'architecture, un style architectural ou un courant architectural.**

À anniversaire exceptionnel, conseils exceptionnels ! En octobre dernier, la cité des Castors de Pessac fêtait ses 75 ans. Pour cette occasion, le CAUE a accepté l'invitation de l'association pour dispenser de précieux conseils aux habitants de cette cité historique.

Mouvement précurseur de l'autoconstruction d'après-seconde guerre mondiale, les Castors se sont installés un peu partout sur le territoire français, Gironde comprise. C'est la cité des Castors de Pessac la plus connue et plus emblématique du mouvement qui fêtait donc ses 75 ans en 2023.

L'occasion de mettre en lumière ce système constructif et l'occasion aussi pour le CAUE d'apporter conseil et aide aux habitants de ces maisons. **Comment agrandir, rénover ou encore aménager sa maison « Castors »**, telle était la thématique de la journée. Car entreprendre des travaux nécessaires sans perdre pour autant la philosophie originelle de la construction requière un minimum de savoir, dispensé ce jour-là par une conseillère CAUE.





## INFORMER

**Les actions d'informations proposées par le CAUE de la Gironde prennent la forme de différents médias : publications, rencontre, interactivité...**

### Salon de l'habitat



Informers sur nos missions et aller à la rencontre des porteurs de projet, c'est l'objet de cette participation annuelle au salon de l'habitat et de la décoration qui se tient à Bordeaux chaque année début mars. Sur 3 jours, paysagiste, architecte et juriste se relaient pour tenir le stand et renseigner les visiteurs, avec à la clé des rendez-vous pour rencontrer plus amplement les conseillers en permanence.

### Les notices

La série de notices continue et s'enrichit chaque année de nouveaux sujets sur l'architecture, les matériaux ou le paysage. « Gérer ses eaux pluviales », est donc sortie en 2023, pour expliquer aux porteurs de projets la réglementation et les moyens à mettre en œuvre pour bien gérer ses eaux pluviales. En 2024, les matériaux bois « le pin maritime » et « un jardin résistant » pour adapter son jardin au changement climatique viendront compléter l'offre du CAUE déjà riche de 15 notices. Elles sont désormais disponibles sur des présentoirs dédiés dans nos lieux de permanences.



### La veille juridique

C'est une spécificité CAUE de la Gironde. La structure est l'une des rares dans le réseau à bénéficier du savoir d'un juriste. Chaque mois, il réalise une veille juridique sur les thématiques propres aux CAUE. Désormais, via le site internet, tout le public peut avoir accès à cette veille juridique via un moteur de recherche dédié, en entrant simplement un mot-clé dans la barre de recherche.



## SENSIBILISER



Écouter, sensibiliser, informer, guider : autant d'actions inscrites dans les missions du CAUE auprès du grand public. Chaque année, l'équipe établit un programme de découvertes architecturales et/ou paysagères ludiques, pédagogiques et informatives. Cette mission de sensibilisation interroge ou attise la curiosité autour de sujets touchant aussi bien l'aménagement du territoire, que la création architecturale, la fabrique de la ville et du paysage ou encore la préservation de l'environnement. Elle favorise le dialogue entre les citoyens, les élus et les professionnels. À travers cette mission de sensibilisation le CAUE de la Gironde est avant tout un lieu de partage et d'ouverture. La hausse de fréquentation à nos actions de sensibilisation, **+ 36 % soit 700 participants grand public**, témoigne d'un intérêt croissant du grand public autour de ces thématiques impactant le (leur) cadre de vie.

**730** PARTICIPANTS À NOS  
ACTIONS DE SENSIBILISATION



**700**  
grand public



**30**  
collectivités

**14** ACTIONS DE SENSIBILISATION  
PAR DOMAINE



**6**  
visites



**2**  
expositions



**4**  
conférences



**1**  
ciné-débat



**1**  
applications  
mobiles



## Le rallye des pépites



Le temps d'un samedi de mars, le CAUE s'est transformé en... pépite. Pépite, le nom donné aux structures accueillant les équipages participants à ce rallye, pas comme les autres. Le principe : un parcours dans la Métropole pour des équipages souvent déguisés, partant découvrir des entreprises et des métiers.

Arrivés au CAUE, les participants avaient 30 minutes pour « Vivre ma vie de conseiller » et répondre à un quizz. Attention, tout cela était très sérieux, puisqu'un classement final et des lots à gagner étaient à la clé. Jouant le jeu, l'équipe du CAUE a imaginé des « situations » plus rocambolesques les unes que les autres ayant trait aux conseils donnés aux particuliers lors des rendez-vous.

Bilan, une journée riche en échanges et rires avec les **34 équipes participantes** (105 personnes).



## Cycle « Expérience(s) de paysage(s) »



En 2023, la co-construction du cycle de conférence « Expérience(s) de paysage(s) » avec l'École supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux (Ensap) et la Fédération Française du Paysage (FFP) invitait le grand public à découvrir le paysage sous l'angle de démarches ou thématiques liées au changement climatique. Le métier spécifique de paysagiste-conseiller dans un CAUE a ainsi fait l'objet d'une soirée, Gabriella Barsacq (paysagiste) est venue partager son expérience sur la flore spontanée, la question de l'adaptation du littoral au-delà du risque a également été abordée comme le programme Adapto + avec le Conservatoire du littoral.



# Les indispensables



Ce sont des rendez-vous immuables. Chaque année, en juin, septembre, octobre, le CAUE conçoit des actions de sensibilisation pour tous ses publics.



## Rallye des paysages - « Il suffit de passer le pont... » - juin

L'édition 2023 du Rallye des paysages a emmené les participants hors de la Métropole, à Libourne. Les équipages ont donc rejoint la sous-préfecture girondine pour effectuer un parcours surprenant et dépaysant, leur permettant de découvrir le paysage qui les entoure différemment et des lieux de nature insoupçonnés.

## Journées européennes du patrimoine (Jep) - septembre

Le « Patrimoine vivant », c'était le thème de l'édition 2023 des Jep et c'est pourquoi cette année, exceptionnellement le CAUE a donné rendez-vous... chez lui ! Installé au cœur de Bordeaux, le siège du CAUE est un lieu rempli de secrets, que les téméraires participants, dans un parcours semé d'énigmes et de jeux, se sont employés à découvrir.

## Journées Nationales de l'Architecture (JNA) - Label CURIOSITÉ - octobre

Lors des JNA, le CAUE organise le Label CURIOSITÉ, un prix d'architecture grand public, en conviant 16 curieux à visiter des maisons d'architectes, à les juger suivant des critères d'usage, de matériaux, d'insertion, etc. et élire leur réalisation préférée. Cette année, le thème « les extensions de maisons » a réservé des surprises aux participants, qui, après 2 heures de débat, ont désigné leur réalisation lauréate.



# Mais aussi



## Le Mois du Doc' - « Le temps des forêts » - novembre

C'est un documentaire questionnant que l'équipe a choisi de projeter cette année. « Le temps des forêts », film de François-Xavier Drouet, sorti en 2018, met en lumière l'exploitation de nos forêts qu'elle soit industrielle ou alternative. Les échanges qui ont suivi, avec un ingénieur forestier du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) ont été riches.



## Conférence « Maisons »

En juin dernier, les architectes bordelais, Philippe Brachard et Pascale de Tourdonnet sont venus présenter leur philosophie de travail et une de leur réalisation particulièrement marquante, objet d'un chapitre de leur livre, sobrement intitulé « Maisons ». « *Nous vivons notre métier comme un artisanat intellectuel, où le réel a valeur de preuve* » ont-ils coutume de dire. Cette conférence, en lien avec l'exposition « Maisons de Girondins » qui s'est tenue tout l'été au CAUE, a permis de comprendre cette maxime.

## Archistoire, la Garonne réolaise

En 2022, le CAUE se lançait dans l'aventure mobile, pour créer des balades architecturales et paysagères en réalité augmentée. En octobre dernier, la deuxième balade « La Garonne réolaise » est venue compléter l'offre « Destination Gironde » de l'application mobile Archistoire.

De Bourdelles, extrémité sud du département, jusqu'à La Réole, la balade propose de découvrir le fleuve et ses méandres, ses villes et villages qui le bordent et qui lui sont intimement liés.

Un an de travail est nécessaire à la réalisation ces balades virtuelles, entre repérage, recherches historiques, iconographiques, tournage, écriture et montage technique.

Suivre le tracé du fleuve de son point d'entrée le plus au sud du département jusqu'à l'estuaire de la Gironde, telle est l'ambition du CAUE. En 2024, la balade vous conduira jusqu'à Langoiran.

Archistoire est une application mobile gratuite téléchargeable sur Google Play et l'AppStore





---

## LES ENSEIGNANTS & SCOLAIRES

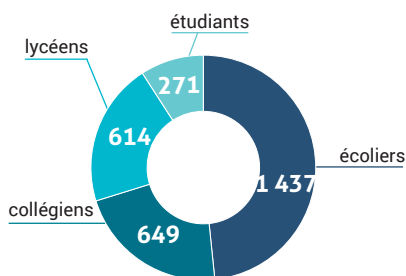


Préserver et promouvoir un cadre de vie de qualité nécessitent un apprentissage, une sensibilisation et une formation de tous les acteurs du monde éducatif. Tout au long de l'année scolaire et sur toute la Gironde, l'équipe du CAUE part à la rencontre des enseignants et des élèves pour mener à bien cette mission.

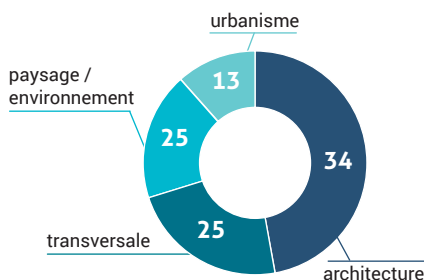
**Former** accompagner les enseignants du primaire et du secondaire dans la mise en œuvre des EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires), en les formant à la lecture de la ville, du paysage et de l'architecture, c'est ce que propose chaque année le CAUE lors d'une journée de formation (partenariat Inspection Académique et Rectorat).

**Sensibiliser** de la maternelle aux étudiants, le CAUE propose tout un panel d'actions de sensibilisation. Les conseillers ne manquent pas d'outils pour sensibiliser les élèves à l'architecture, au paysage, à l'environnement ou à l'urbanisme. Au-delà de l'action phare du CAUE depuis 2009, « Autour de mon école, il y a... », les parcours « Le nez en l'air », le jeu « Euphorbia » ou encore « Suis-je un éco-élève ? » font partie des **97 actions de sensibilisation en milieu scolaire** en 2023 (+ 35 %) ce qui représente **2 971 élèves touchés**.

## 2 971 NOMBRE D'ÉLÈVES SENSIBILISÉS PAR NIVEAU SCOLAIRE



## 97 NOMBRE D'ACTIONS PAR DOMAINES





## FORMER



**Organisme de formation agréé, le CAUE de la Gironde forme et sensibilise, une fois l'an, les enseignants du primaire et du secondaire avec pour objectif d'enrichir leurs pratiques pédagogiques en matière de lecture de la ville, du paysage et de l'architecture. Chaque année une thématique, en 2023, c'est l'histoire de la ville qui était à l'honneur.**

Quelles clés de lecture pour comprendre un quartier, une ville ? C'est à Libourne que s'est déroulée cette formation pour les enseignants girondins. Cette journée, organisée en partenariat avec la DSDEN et la DAAC du rectorat, comporte deux temps : une matinée consacrée à une conférence théorique sur la thématique annuelle et une après-midi de visite pour une mise en pratique. L'objectif étant que **les enseignants repartent de cette journée avec des clés pour enrichir leurs pratiques pédagogiques à partir des différentes approches de la ville**. Une aventure théorique et pratique qui permet ensuite d'aborder dans les classes la construction et l'évolution d'un village, d'un quartier ou d'une ville.

Cette journée avait donc pour cadre Libourne, estampillée « ville moyenne », pour une conférence portant sur... « Le renouveau des villes moyennes ».

Comment définir la ville ? Par le nombre d'habitants ? Par ses limites spatiales ? Par la diversité des fonctions qu'elle propose ? Autant de « critères » à définir avant de se pencher sur l'histoire de l'aménagement urbain puis sur le renouveau des villes. C'était l'objet de cette conférence, qui s'est poursuivie par une prise de parole des représentants du Rectorat et de la DSDEN pour parler de la ville dans les programmes et comment monter des projets interdisciplinaires.

L'après-midi, les participants (répartis en 3 groupes) ont visité des quartiers de Libourne pour une mise en pratique de la grille de lecture. Cette dernière permet aux enseignants d'envisager des visites de quartier avec leurs élèves en autonomie.



**2023 a été marqué par une demande forte de la part des établissements scolaires et collectivités concernant les cours d'école. Considérant que les utilisateurs de ces lieux (les enfants) avaient leur mot à dire, le CAUE a développé une méthodologie autour de ce thème. Les élèves de Sainte-Terre, de Saint-Christophe ou encore du Verdon se sont ainsi attelés à la tâche.**

En finir avec les cours d'écoles toutes « bitumées » est LE sujet impératif. Cette année, nos conseillers sont intervenus dans différentes écoles girondines pour travailler avec les élèves. Cette action vise à initier les élèves à la démarche de projet mais aussi à les sensibiliser à la compréhension d'un site et les amener à réfléchir aux enjeux d'un nouveau projet plus cohérent avec les usages et la réalité climatique actuelle. Et si elle peut prendre différentes formes, elle repose sur le même principe.

/ Première étape, aborder la notion d'état des lieux et de diagnostic avec les enfants et recueillir l'ensemble des perceptions et utilisations du site.

C'est l'étape de « Ce qui existe ». Y sont listés les odeurs, les sons, les plans, les végétaux présents dans la cour. Les élèves sont questionnés sur leur utilisation de l'espace, ce qu'ils y font, à quel endroit, est-ce qu'il y fait chaud ? Comment est le sol (les matériaux) ? etc.

/ Deuxième étape, la réalisation d'une enquête « usagers ». Les élèves interrogent leurs camarades, notent ce qui plaît ce qui déplaît, etc. Ils classent toutes les données récoltées pour mettre en évidence les fonctionnements de la cour, ses atouts, ses manques, etc.

**/ L'étape la plus compliquée vient en suivant : rassembler les idées pour faire émerger un projet commun.**

Cette démarche peut être à l'initiative de la commune ou de la collectivité ou du simple enseignant. Quel que soit le commanditaire, les élèves sont particulièrement actifs et impliqués dans la démarche. Ils font preuve d'une déconcertante créativité en prise avec le réel.

# Information / communication



**Au service de l'association et de ses publics, la communication du CAUE de la Gironde est assurée via différents canaux de diffusion et supports.**

Parce que le territoire girondin est vaste et composé d'une majorité de communes rurales, le CAUE ne dématérialise pas tous ses supports de communication. La majorité de nos supports (notices, carnet de vacances, flyers, publications, etc.) bénéficient d'un « traitement » hybride, une version papier (recyclé et en quantité limitée) et numérique.

Reste que la dématérialisation prend de plus en plus sa place dans la diffusion de la communication du CAUE, notamment pour les inscriptions aux événements ou aux formations organisés. Newsletter, site internet et réseaux sociaux, permettent d'interagir plus aisément avec nos différents publics. La hausse constante de nos audiences sur les réseaux atteste d'un changement de pratique.

## SITRE INTERNET



**70 652**  
pages vues



**17 484**  
nouveaux  
utilisateurs



**3**  
pages vues par  
sessions  
**29 438**



**744**  
nouvelles  
connexions à  
notre site via  
LinkedIn (56 %) et Facebook  
(32 %)

Le [www.cauegironde.com](http://www.cauegironde.com), régulièrement actualisé, offre une vue d'ensemble de l'activité de la structure. Il promet une information fiable et un accès à tous les services proposés par le CAUE, notamment les fiches pratiques et les notices, mais aussi des liens utiles et des vidéos pour revivre les événements CAUE ou des modules de formations. C'est pour enrichir son offre au service du public qu'un nouvel outil disponible sur le site a vu le jour en 2023 : le module de recherche pour la veille juridique.

## LINKED IN

Ce réseau social professionnel est une large vitrine pour toutes les actions de formation et conseils collectivités. Il permet de faire connaître les compétences et les missions du CAUE et d'informer sur les grands projets et les nouveautés de l'aménagement du territoire, les offres de formation. Via sa page, le CAUE anime et étoffe son réseau de professionnels et partenaires engagés.



**2 116**  
abonnés

## FACEBOOK

Raconter l'histoire du CAUE, ses compétences et ses actions publiques, créer du lien et dialoguer avec les publics cibles et générer de l'audience vers le site du CAUE, voilà ce que permet de faire la page FB de la structure. En suivant notre page, nos followers suivent notre actualité, interagissent avec nous ou entre eux et bénéficient d'une actualité réactive.



**2 412**  
abonnés

## INSTAGRAM

Créer un sentiment d'appartenance et valoriser le territoire et ses 538 communes, voilà l'objectif du compte Instagram du CAUE où sont privilégiées les belles photos, les ambiances, les décors, etc. Ici, c'est la qualité du cadre de vie, les paysages et le patrimoine girondins qui sont mis à l'honneur.



**1 810**  
abonnés

## LE CENTRE DE RESSOURCES

Le Centre de Ressources met à disposition du public un fonds documentaire spécialisé en architecture, aménagement du territoire, urbanisme, habitat, paysage et environnement. En 2023, le Centre de Ressources s'est enrichi de 81 ouvrages. Le centre fonctionne toujours en consultation sur place aux heures d'ouvertures du CAUE. Le catalogue de la bibliothèque est à retrouver sur notre site internet : <https://www.cauegironde.com/documentation>



**2 329**  
références

## L'OBSERVATOIRE CURIOSITÉ

Le site dédié aux réalisations locales ayant une qualité architecturale ou paysagère, l'Observatoire Curiosité ([www.observatoire-curiosite33.com](http://www.observatoire-curiosite33.com)) s'enrichit au fil des mois. Il propose un panorama de réalisations aussi bien en habitat individuel qu'en espace ou équipement publics.



**432**  
références

# Mais aussi en 2023



## Signature de convention CAUE-Ensap

Camille Zvenigorodsky directrice de l'Ensap à l'AG du CAUE.

## Urbanisme Féministe

Sara Ortiz Escalante, pour une conférence sur l'urbanisme féministe de la FAB.



## Archivoire à la télé

Reportage France 3 Nouvelle-Aquitaine pour Archivoire.



## Rencontre A'urba

Les équipes de l'A'urba (agence d'urbanisme de Bordeaux) et du CAUE ont pris le temps d'échanger.

## « Un maire, un architecte »

Virginie Gravière, présidente du CROA, invitée au CA pour présenter l'opération « Un maire, un architecte ».



## Le cabinet au travail

Jean-Luc Gleyze, ses proches collaborateurs et d'Élodie Vouillon, directrice du CAUE, à l'occasion d'une réunion de travail au CAUE.



## Visite privée

Pierre Hurmic, maire de Bordeaux et président de l'A'urba et Simon du Moulin de Labarthète, directeur de l'A'urba, en visite au CAUE.

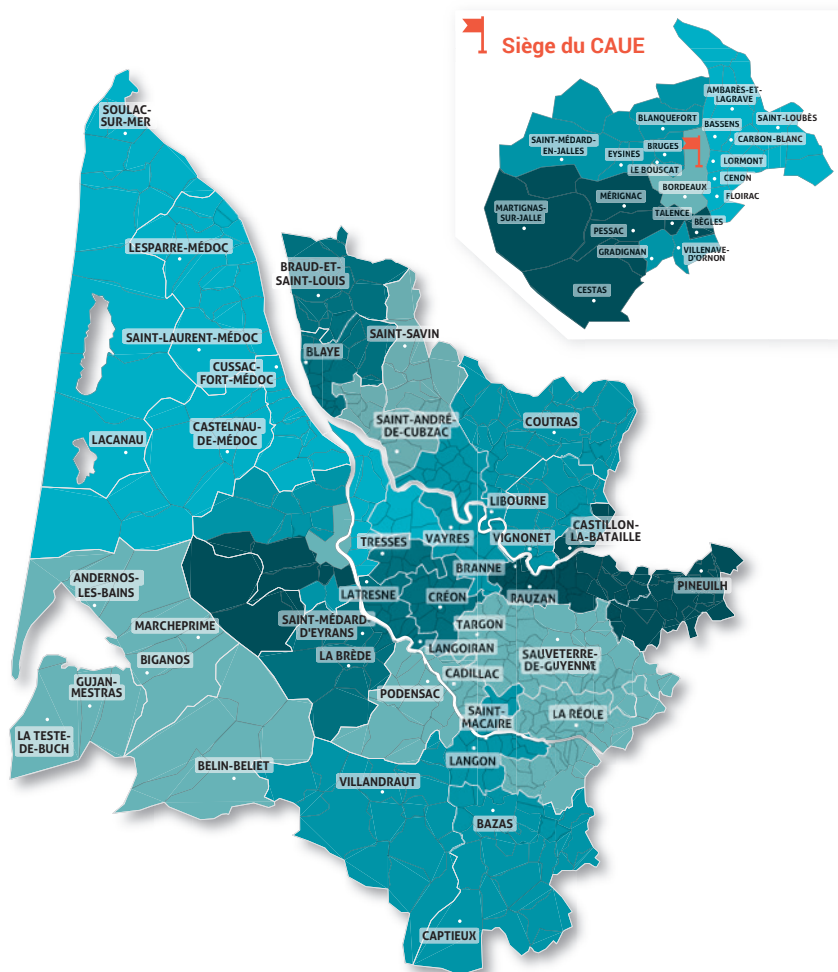
# Lexique



- Adil** Association départementale d'information sur le logement
- Alec** Agence locale de l'énergie et du climat
- AMG** Association des Maires de Gironde
- ANCT** Agence Nationale de Cohésion Territoriale
- A'urba** Agence d'urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine
- CDC** Communauté De Communes
- CLCT** Comité Local de Cohésion Territoriale
- CROA** Conseil Régional de l'Ordre des Architectes
- DDTM** Direction Départementale des Territoires et de la Mer
- Drac** Direction régionale des affaires culturelles
- Dreal** Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- DSDEN** Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale
- ENS** Espaces Naturels Sensibles
- EPCI** Établissement Public de Coopération Intercommunale
- EPFNA** Établissement Public Foncier Nouvelle-Aquitaine
- FAB** La Fabrique de Bordeaux Métropole
- FFP** Fédération Française du Paysage
- FNCAUE** Fédération Nationale des CAUE
- MAM** Maisons d'Assistants Maternelles
- OAP** Orientation d'Aménagement et de Programmation
- PC** Permis de Construire
- PLU** Plan Local d'Urbanisme
- PLUi** Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- PETR** Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
- PVD** Petite Ville de Demain
- SCoT** Schéma de Cohérence Territoriale
- SDR** Schéma Directeur Rénovation
- SRU** loi Solidarité et Renouvellement Urbain
- UDAP 33** Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
- URCAUE** Union Régionale des CAUE de Nouvelle-Aquitaine
- VA** Village d'Avenir

# 61 lieux de permanences mensuelles

1 permanence à 25km maximum de chez vous.



Imprimé par Imprimerie à réaction conception ©CAUEGironde mars 2024. Tous droits réservés.

**Gironde**  
**caue**  
Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

283 rue d'Ornano - 33000 Bordeaux  
Tel : 05 56 97 81 89  
Fax : 05 56 47 10 62  
[www.cauegironde.com](http://www.cauegironde.com)  
[contact@cauegironde.com](mailto:contact@cauegironde.com)